

Pourquoi choisir The EDGE?

- Se concentre sur les prestations du vivant à établissement garanti¹ sans AUCUN questionnaire médical.
- Tarification simplifiée pour l'invalidité en cas de maladie et le régime individuel des soins de santé et dentaires.
- Processus simplifié : Proposition électronique, service novateur des demandes de règlement avec délai de réponse rapide.

Produits	Marché cible
Invalidité : Perte de revenu en cas de blessure	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs autonomes; (revenu brut le plus élevé / revenu net le plus bas) • Personnes ayant le revenu principal • Personnes sans prestations • Alternative à la CSST/CSPAAT, si possibilité de retrait • Assurance complémentaire pour remplacement de revenu (garanties collectives)
Invalidité : Perte de revenu en cas de maladie (avenant)	<ul style="list-style-type: none"> • Voir ci-dessus
Invalidité : Frais généraux d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs autonomes • Clients commerciaux, propriétaires de petites entreprises et entrepreneurs • Propriétaires/exploitants secteur du camionnage
Invalidité : L'Avantage routier	<ul style="list-style-type: none"> • Régime spécifiquement conçu spécialement pour les camionneurs. • Pour les camionneurs qui sont à la recherche des couvertures intégrales qui comprend une assurance invalidité, une assurance décès et mutilation accidentels et une assurance voyage tous dans la même police d'assurance.
Invalidité : Protection améliorée du mode de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne âgée de 18 à 64 ans qui souscrit également à la garantie perte de revenu en cas de blessure de the EDGE.
Décès et mutilation accidentels	<ul style="list-style-type: none"> • Clients non assurables pour l'assurance vie • Dettes élevées, famille, prêt hypothécaire • Profession à risque élevé
Derniers frais	<ul style="list-style-type: none"> • Refusé pour une assurance vie • Cherche une alternative simple à l'assurance-vie
Maladies graves	<ul style="list-style-type: none"> • Antécédents familiaux problématiques • Entrepreneurs qui désirent une assurance simple
Soins de santé et dentaires (Individuelle)	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs autonomes • Familles sans prestations
Soins de santé et dentaires (Multi-Vie)	<ul style="list-style-type: none"> • Ceux qui ne sont pas admissibles à une assurance collective traditionnelle • Les petites entreprises • Les nouvelles entreprises • Les travailleurs saisonniers ou occasionnels
Voyage frais médicaux d'urgence (avenant)	<ul style="list-style-type: none"> • Clients qui voyagent fréquemment hors de la province
Voyage plus frais médicaux d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Clients ayant une profession autre que camionnage et qui voyagent fréquemment hors de la province

COMMENT THE EDGE DOMINE LE MARCHÉ :

- The EDGE conçoit, distribue et administre des régimes d'assurance qui offrent des solutions de prestations du vivant simplifiées
- Pour aider nos clients durant le processus de demande de règlement, The EDGE offre un service complet d'administration des demandes de règlement et de représentation par l'entremise de notre service à la clientèle, qui s'occupe des communications avec les assureurs avec lesquels nous sommes associés.
- The EDGE est un fier membre du Groupe Co-operators Limitée.

1) À condition que le client réponde de façon satisfaisante aux questions d'admissibilité. Applicable à la garantie perte de revenu en cas de blessure, la garantie frais généraux d'entreprise en cas de blessure et la garantie maladies graves. Ceci est un bref aperçu des principales caractéristiques des plans EDGE. Ceci ne couvre pas toutes les caractéristiques comme les exclusions et les limitations et ne constitue pas un contrat d'assurance. Pour les produits d'invalidité, tous les termes concernant les couvertures sont régis par les polices émises. Pour toutes autres couvertures, tous les termes concernant les couvertures sont régis par les clauses au titre des contrats faits par et gérés par Edge Benefits Inc. 1/2 MAR17

INVALIDITÉ

Assurée par Co-operators Compagnie d'assurance-vie

- Blessure: Garantie perte de revenu à établissement garanti (jusqu'à 69 ans)¹
 - 0, 30 ou 120 jours de délai de carence
 - 5 ans ou jusqu'à 70 ans de période d'indemnisation (couverture jusqu'à 75 ans)
 - Plafonnée à 6 000 \$², participation maximale jusqu'à 20 000 \$³
 - Prestations d'invalidité selon le revenu brut ou le revenu net
 - Prestation d'invalidité partielle
 - Prestation d'aide de retour au travail
 - Inclut la garantie soins médicaux en cas d'accident

GARANTIES FACULTATIVES

- Maladie: Garantie perte de revenu également disponible
 - Couverture jusqu'à 70 ans
 - Plafonnée à 6 000 \$², participation maximale jusqu'à 20 000 \$³
 - Processus de demande simplifié
 - Tarification
- Garantie frais généraux d'entreprise
 - Établissement garanti¹ de la garantie en cas de blessure jusqu'à 69 ans, couverture jusqu'à 75 ans
 - Tarification simplifiée pour la garantie en cas de maladie, établissement jusqu'à 64 ans, couverture jusqu'à 70 ans
 - Jusqu'à 12 fois la prestation mensuelle
 - Peut être offerte comme produit autonome
 - Inclut la garantie soins médicaux en cas d'accident
- Protection améliorée du mode de vie

Assurée par Chubb du Canada compagnie d'assurance vie

 - Avenant facultatif de la garantie perte de revenu en cas de blessure
 - 300 000 \$ somme forfaitaire exempte d'impôts
 - Les prestations deviennent payables après 60 mois suivants réception des prestations d'invalidité totale suite à une blessure en vertu de la police EDGE garantie perte de revenu
- Assurance voyage frais médicaux d'urgence (hors de la province)

Administrée par Allianz Global Assistance

 - Avenant facultatif de la garantie perte de revenu en cas de blessure
 - Protection pouvant atteindre 5 000 000 \$ pendant un voyage

L'AVANTAGE ROUTIER

- Garantie perte de revenu en cas de blessure
 - Inclut la garantie soins médicaux en cas d'accident
- Décès et mutilation accidentels
 - 300 000 \$ somme forfaitaire exempte d'impôts
 - Garantie de remboursement de frais médicaux en cas d'accident
- Assurance voyage frais médicaux d'urgence (hors de la province)

SOINS DE SANTÉ ET DENTAIRES

Offerte par Green Shield Canada

- Régimes de Base, de Luxe, ou Platine
- Couvertures pour individuelle, couple ou famille
- Soins de santé seulement ou soins de santé et dentaires
- Individuelle (tarification)
- Multi-Vie (établissement garanti avec 3 vies ou plus pour les groupes pré approuvés¹)
- Régime complémentaire au régime de la RAMQ offert aux résidents du Québec

VOYAGE PLUS

Administrée par Allianz Global Assistance

- Disponible en tant que produit autonome
- Disponible pour les professions autre que camionnage
- Disponible en version électronique seulement par Soumission > Proposition express
- Seulement disponible avec une prime annuelle
- L'assurance prend fin à la date du renouvellement annuel suivant le 65^e anniversaire de naissance de l'assuré.
- Jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$ lors d'un voyage avec garanties supplémentaires!
 - Annulation de voyage – jusqu'à concurrence de 5 000 \$
 - Interruption de voyage – Billet de retour
 - Retard de voyage – Billet de retour
 - Retard/perte de bagages – jusqu'à concurrence de 750 \$

ENCORE

Assurée par Chubb du Canada compagnie d'assurance vie

- Décès et mutilation accidentels
 - Assurance individuelle ou famille
 - 50 000 \$, 100 000 \$, 200 000 \$, ou 300 000 \$ somme forfaitaire exempte d'impôts
 - Inclut la garantie de remboursement des frais médicaux en cas d'accident de 10 000 \$ à 100 000 \$, si une garantie perte de revenu en cas de blessure est aussi achetée
 - Particularités supplémentaires incluses (Perte d'usage, éducation, port de la ceinture de sécurité, prestations pour conjoint)
- Derniers frais
 - 5 000 \$ - 25 000 \$ garantie niveau 1 garantie sur émission jusqu'à l'âge de 85 ans, protection jusqu'à l'âge de 100 ans
 - 25 000 \$ additionnel – garantie niveau 2 derniers frais, émis jusqu'à l'âge de 70 ans, protection jusqu'à l'âge de 75 ans, selon les réponses aux questions médicales
 - 4 fois la prestation si le décès est accidentel
 - Assurance à prestations du vivant
- Fracture
 - Paiement d'une somme forfaitaire exempte d'impôts
 - Régimes primaire ou de base
- Maladies graves
 - Couvre 23 maladies graves
 - Assurance de 5 000 \$ à 25 000 \$ – Établissement garanti¹
 - Montants supplémentaires jusqu'à 75 000 \$ disponibles basées sur les questions d'un bon état de santé
 - Jusqu'à 100 000 \$¹ de couverture totale disponible

VISION DE THE EDGE

Devenir la marque dominante en matière de protection du mode de vie à laquelle les gens font confiance, en établissant une capacité à surprendre dans tout ce que nous faisons.

MISSION DE THE EDGE

Protéger les modes de vies de nos clients ~ **Simplement.**

VALEURS DE THE EDGE

Faire ce qui est bien, parce que c'est la meilleure chose à faire.

1) À condition que le client réponde de façon satisfaisante aux questions d'admissibilité. Applicable à la garantie perte de revenu en cas de blessure, la garantie frais généraux d'entreprise en cas de blessure et la garantie maladies graves. 2) Prestations de plus de 5 000 \$ seulement pour les classes A.A et C.S. 3) Participation avec d'autres assurances, disponible pour les classes AA et C.S. Ceci est un bref aperçu des principales caractéristiques des plans EDGE. Ceci ne couvre pas toutes les caractéristiques comme les exclusions et les limitations et ne constitue pas un contrat d'assurance. Pour les produits d'invalidité, tous les termes concernant les couvertures sont régis par les polices émises. Pour toutes autres couvertures, tous les termes concernant les couvertures sont régis par les clauses au titre des contrats faits par et gérés par Edge Benefits Inc.